

## 15ème législature

<b>Question N° : 1270</b>	De <b>Mme Séverine Gipson</b> ( La République en Marche - Eure )	<b>Question orale sans débat</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> > pharmacie et médicaments	<b>Tête d'analyse</b> >Recrudescence des agressions et cambriolages dans les pharmacies	<b>Analyse</b> > Recrudescence des agressions et cambriolages dans les pharmacies.
Question publiée au JO le : <b>09/02/2021</b> Réponse publiée au JO le : <b>17/02/2021</b> page : <b>1635</b>		

### Texte de la question

Mme Séverine Gipson attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'augmentation des cambriolages et agressions de pharmaciens. La continuité du fonctionnement des pharmacies en cette période de crise sanitaire est particulièrement importante, pour délivrer conseils et médicaments, quelles que soient les pathologies. Or l'Ordre des pharmaciens indique observer une augmentation de 50 % à 60 % des agressions de pharmaciens depuis le début du confinement : injures, menaces, voire agressions à l'arme blanche, ainsi que des cambriolages. Presque pas un seul jour ne se passe sans que les médias et réseaux sociaux ne relaient une affaire criminelle en relation avec, ou plutôt contre le milieu médical. Arnaques en ligne, vente de médicaments, *phishing* (ou hameçonnage), vol de matériels de protection... La physionomie de la délinquance s'est métamorphosée pour concentrer ses activités exclusivement sur la crise et les opportunités qu'elle génère. Et c'est notamment le secteur médical qui en fait les frais. Ce constat a conduit la gendarmerie à riposter en lançant l'opération Hygie. Ces agressions physiques ou verbales sont inacceptables compte tenu du rôle des pharmaciens, parfois seule présence du service public dans certains secteurs, notamment en ruralité. La protection de l'ensemble du dispositif sanitaire doit élargir son champ d'action aux personnels soignants, infirmiers, personnels d'Ehpad. L'opération Hygie doit aussi concentrer ses efforts sur la sécurisation et la sauvegarde des sites et des transports sensibles. La sécurité de tous les professionnels de santé étant un enjeu essentiel, elle souhaite connaître les mesures qu'il compte prendre, en lien avec le ministre des solidarités et de la santé, afin de faire cesser cette nouvelle forme de criminalité, en particulier dans le cadre de l'opération Hygie lancée en avril 2020.

### Texte de la réponse

#### AGRESSIONS CONTRE LES PHARMACIENS

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Séverine Gipson, pour exposer sa question, n° 1270, relative aux agressions contre les pharmaciens.

**Mme Séverine Gipson.** Ma question, que j'adresse au ministre de l'intérieur, porte sur l'augmentation du nombre de cambriolages et d'agressions dont sont victimes les pharmaciens, notamment dans le département de l'Eure. En



cette période de crise sanitaire, la continuité du fonctionnement des pharmacies est primordiale pour délivrer conseils et médicaments, quel que soit le public. Or l'ordre des pharmaciens observe une augmentation de 50 % à 60 % du nombre des agressions depuis le début de la crise sanitaire : injures, menaces, cambriolages voire agressions à l'arme blanche.

Depuis le début du confinement, pas un jour ne passe sans que la presse relaie un fait divers visant le milieu médical. Arnaques en ligne, vente de médicaments, vol de matériels de protection : la physionomie de la délinquance s'est métamorphosée et désormais, ses activités se concentrent exclusivement sur la crise et sur les possibilités qu'elle offre. C'est le secteur médical qui en fait les frais.

Ce constat a conduit la gendarmerie à riposter en lançant l'opération Hygie. Les agressions, qu'elles soient physiques ou verbales, sont inacceptables, compte tenu du rôle que jouent les pharmaciens, professionnels essentiels aux soins de premiers secours dans les petites villes de l'Eure. L'opération Hygie doit concentrer ses efforts sur la protection des sites et des transports sensibles. La sécurité de tous les professionnels de santé étant un enjeu essentiel, quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre afin de faire cesser cette nouvelle forme de criminalité, en particulier dans le cadre de l'opération Hygie lancée en avril 2020 ?

**Mme la présidente.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

**M. Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.** Permettez-moi tout d'abord d'excuser l'absence du ministre de l'intérieur, mais votre question, comme vous le rappelez en conclusion, est un peu au croisement de nos champs de compétences.

Depuis 2017, les pharmaciens peuvent déclarer les agressions qu'ils ont subies à partir du site internet de l'ordre national des pharmaciens. Cette simplification s'est traduite par une nette augmentation des faits d'incivilité et de violence déclarés, mais peu de victimes confirment leurs déclarations par des dépôts de plainte. La gendarmerie constate, dans sa zone de compétences, une augmentation des faits de menaces et injures, passant de vingt-sept faits en 2019 à trente-huit en 2020, soit 30 %. En revanche, elle dénombre un léger recul des faits de violence.

Les forces de police et de gendarmerie sont sensibilisées et attentives à toute demande d'intervention en la matière, gage d'une réactivité totale. Dès qu'un problème est signalé, le passage de patrouilles aux abords des officines de pharmacie, par exemple, ainsi que les prises de contact régulières ont permis d'éviter nombre d'incivilités et d'incidents, notamment dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, la PSQ.

Dans plusieurs départements, les référents sûreté de la police nationale sont allés à la rencontre des pharmaciens pour les sensibiliser. Ces référents sûreté délivrent des conseils visant à réduire les vulnérabilités constatées des établissements. Chaque incident rapporté doit être traité. À chaque infraction, tout est mis en œuvre pour identifier et interpeller les auteurs. Les forces de l'ordre ont ainsi opéré au cours des derniers mois plusieurs interpellations liées à des infractions contre le secteur médical : vols par effraction dans les cabinets médicaux, tentatives de vol par effraction dans les officines de pharmacie, etc.

À l'échelle nationale, et s'inscrivant dans la stratégie GEND 20.24 d'une offre de sécurité sur mesure, l'opération Hygie de la gendarmerie, que vous évoquez, lancée en avril 2020, a créé une offre de sécurité globale à destination du milieu médical. De la protection des officines pharmaceutiques à la prise en charge personnalisée des personnels soignants victimes d'agressions, l'opération Hygie porte ses fruits. Le 26 octobre 2020, le bureau sécurité publique de la direction générale de la gendarmerie nationale, le référent national sécurité de l'ordre national des pharmaciens et le référent sécurité de la section biologie, ont procédé à un état des lieux de leurs organisations pour renforcer leur coopération.

L'opération Hygie est également mise en œuvre dans le cyberspace pour répondre à la délinquance des nouvelles



frontières numériques. Les gendarmes du pôle national de lutte contre les cybermenaces ont réussi à faire fermer sept sites frauduleux de vente en ligne proposant masques, gants, gels hydro-alcooliques et tests de dépistage.

Alors que l'état d'urgence sanitaire vient d'être prolongé jusqu'au 1er juin 2021 par le Gouvernement, les services de police et de gendarmerie restent, soyez-en assurée, madame la députée, pleinement mobilisés dans la lutte contre les actes de délinquance à l'encontre des professionnels de santé.

**Mme la présidente.** La parole est à Mme Séverine Gipson.

**Mme Séverine Gipson.** Merci, monsieur le secrétaire d'État, pour votre réponse. Dans l'Eure, l'opération Hygie a permis d'établir des liens privilégiés entre gendarmes et professionnels de santé ainsi que de mettre un terme, grâce aux signalements précis d'un pharmacien, à des vols en série dans les pharmacies. Je suis donc heureuse d'entendre que ce dispositif est maintenu pendant l'état d'urgence sanitaire.